

PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE PRIVE

DEMANDE DE REPRISE A TEMPS COMPLET

Imprimé à adresser à l'inspecteur ou l'inspectrice de votre circonscription et en copie à la DIMAC
impérativement avant le 9 février 2024

Nom :

Prénom :

Ecole d'affectation et poste occupé :

à titre définitif

à titre provisoire

sollicite l'autorisation de réintégrer mes fonctions à temps complet à compter du 01/09/2024.

Temps partiel accordé en 2023/2024 : oui non

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Visa de l'IEN de circonscription

Date et signature :